

DEMANDE DE COMPLEMENT D'ACTIVITÉ POUR ACTIVITES ACCESSOIRES PERSONNEL NON ENSEIGNANT ANNÉE 2023/2024

Référence :

- Circulaire de gestion des personnels de l'Université Le Havre Normandie adoptée par les C.A du 16 juin et du 07 juillet 2022

LES ACTIVITES ACCESSOIRES SONT RÉALISÉES SOUS RÉSERVE DE L'ACCORD DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE ET DU PRÉSIDENT EN DEHORS DE L'ACTIVITÉ HEBDOMADAIRE PRINCIPALE ET NE DOIVENT PAS ÊTRE INTÉGRÉES À L'EMPLOI DU TEMPS DE BASE ÉTABLI SUR HAMAC.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INTÉRESSÉ-E

NOM : Prénom :

TITULAIRE Corps : Grade :

CONTRACTUEL Catégorie

Composante et/ou service : Quotité de travail :

Téléphone professionnel : __ / __ / __ / __ / __

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE COMPLEMENT D'ACTIVITE

Composante et / ou service :

Activités accessoires :

Nombre d'heures de vacances prévues :heures

Afin d'être rémunéré-e pour les heures effectuées au titre de mon complément d'activité, je m'engage à exercer mon complément d'activité EN DEHORS DE MES HORAIRES DE SERVICE telles que définies dans HAMAC.

NOM : PRENOM : Date Signature de l'intéressé :	NOM : PRENOM : Date : Signature et cachet du responsable de l'activité secondaire :
NOM : PRENOM : Date : Signature et cachet du responsable hiérarchique :	<div style="background-color: #e0e0e0; padding: 2px;">Cadre réservé au service de la Direction des Ressources Humaines :</div> Date : Signature Direction des Ressources Humaines :

Décision du Président de l'Université Le Havre Normandie :

Accord Refus

Date : Signature :

Attention : l'autorisation que vous avez sollicitée n'est pas définitive. L'autorité dont vous relevez peut s'opposer à tout moment à la poursuite d'une activité qui a été autorisée, si :

- L'intérêt du service le justifie,
- Les informations sur le fondement desquelles l'autorisation a été donnée apparaissent erronées,
- L'activité autorisée perd son caractère accessoire.